



Délégation départementale
d'Ille-et-Vilaine
Département Santé-environnement

Affaire suivie par : Michel Fichet
Tél. : 02 99 33 34 22
Mèl. : michel.fichet@ars.sante.fr

M/Réf : ELISE - D0123-0358

P.J : courrier ARS du 19 avril 2018.

Rennes, le 20/01/2023

Le Directeur de la délégation
départementale d'Ille-et-Vilaine

à

Monsieur le Préfet
Direction de la coordination interministérielle
et de l'appui territorial
Bureau de l'environnement et de l'utilité publique
81, boulevard d'Armorique
35026 RENNES CEDEX 9

Objet : Demande de déclaration d'utilité publique (DUP) et de cessibilité – CRAC – RENNES.

Monsieur le Préfet,

Par courrier du 13 octobre 2022, vous m'avez transmis pour avis un dossier de demande de déclaration d'utilité publique et de cessibilité concernant un projet de Contrat de Revitalisation Artisanale et Commerciale (CRAC) sur la commune de Rennes, quartier Le Blosne. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'extension de la zone d'aménagement concerté (ZAC) de Blosne-Est (avis ARS courrier du 19 avril 2018 en PJ).

Je note la « *nouvelle centralité de quartier Jean Normand* » qui intègre notamment une offre de santé diversifiée composée comme suit :

- un centre de Santé regroupant une consultation de médecins généralistes libéraux et des consultations « déplacées » de médecins spécialistes du CHU ;
- un centre municipal de promotion de la santé qui accueillera des associations en lien avec la santé ;
- un laboratoire d'analyse médicale et une pharmacie.

L'étude d'impact n'appelle pas d'observation particulière de ma part. Je signale toutefois que le projet prévoit la démolition de nombreux bâtiments. Des mesures devront être prises en matière de gestion des déchets, de prévention des risques liés à l'exposition à l'amiante afin de limiter la production et l'envol des poussières.

En conclusion, j'émet un avis favorable sur ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération très distinguée.

Le Directeur de la délégation départementale
d'Ille-et-Vilaine

David LE GOFF